

Adly Ladjimi

# Rachad Ladjimi

(1908-1998)

Un précurseur,  
à l'aube de la médecine tunisienne

*Préface de Leila Ladjimi Sebaï*

**Extraits**

*Société, histoire et médecine*

Éditions Glyphe

# Sommaire

<b>Préface</b> .....	7
<b>Prologue</b> .....	15
<b>Naissance d'une vocation</b> .....	19
<b>Médecin adjoint des hôpitaux de Tunis (1938-1950)</b> .....	57
<b>Chef de service à l'Hôpital Ernest Conseil de Tunis (1951-1956)</b> .....	113
<b>Chef de service à l'Hôpital Charles Nicolle de Tunis (1957-1976)</b> .....	121
<b>Président du syndicat des médecins tunisiens (1944-1945)</b> .....	127
<b>Président de la Société tunisienne des sciences médicales (1956)</b> .....	137
<b>Président fondateur de la Société tunisienne de dermatologie et de vénérologie (1980-1987)</b> .....	157
<b>Vie associative</b> .....	165
<b>Hommages</b> .....	177
<b>Post-scriptum</b> .....	181
<b>Biographie</b> .....	183
<b>Glossaire</b> .....	187
<b>Index</b> .....	189



Arbre généalogique de la famille Ladjimi établi en 1904 (archives personnelles)

Le pied de l'arbre représente « Ahmed Duglum Ladjimi » avec sa filiation dont on distingue la branche centrale représentée par Mahmoud, arrière-grand-père de Rachad.

La descendance de Mahmoud se ramifie en plusieurs branches parmi lesquelles on distingue, à l'extrémité supérieure, Ouanes (Wannas) et ses cinq fils : Tahar, Ahmed, Habib, Arbi et Ali, père de Rachad.

# Prologue

**L'**HISTOIRE de la médecine tunisienne sous le Protectorat français (1881-1956) est rapportée par quelques ouvrages qui font référence. Les uns se sont intéressés à la biographie des premiers médecins, en grande majorité français, précurseurs de la médecine moderne en Tunisie (Zitouna MM 1994; Moatti L 2008). D'autres ont dressé le bilan de l'organisation et de l'infrastructure sanitaires mises en œuvre par l'administration du Protectorat (Gaumer B, 2006). Les rapports des médecins militaires français ainsi que les articles scientifiques publiés dans les revues spécialisées (*Tunisie médicale* et *Annales de l'Institut Pasteur de Tunis*) nous éclairent, quant à eux, sur les pathologies et les fléaux sanitaires qui prédominaient à cette époque.

En revanche, nous disposons de peu de documents permettant de percevoir les relations professionnelles qui prévalaient, d'une part entre les médecins issus des différentes communautés et, d'autre

part, entre les autorités coloniales et les médecins tunisiens. Ce récit, consacré au parcours d'un médecin tunisien, vient nous éclairer à ce propos et dévoiler des aspects encore méconnus de la vie médicale sous le Protectorat français de Tunisie.

Rachad Ladjimi fut l'acteur et le témoin de cette période historique. Diplômé en 1935, il fait partie des trente premiers médecins tunisiens issus des facultés de médecine françaises. Meticuleux, il avait soigneusement conservé d'innombrables documents, annotés par ses soins et retraçant son itinéraire depuis le début de ses études de médecine à Paris en 1928.

Sous le Protectorat, les médecins tunisiens qui parvenaient au terme de leurs études ne pouvaient aspirer aux responsabilités hospitalières dans leur propre pays car la fonction publique était réservée aux citoyens français. Néanmoins, le parcours du docteur Rachad Ladjimi sera, à cet égard, bien singulier...

Lors de son retour, en 1936, il retrouve son pays fortement éprouvé tant sur le plan sanitaire que sur le plan économique et politique. Sur le plan sanitaire, la Tunisie est encore en proie à différents fléaux endémiques. Sur le plan économique, l'activité se relève difficilement des vagues de sécheresse successives et des répercussions de la crise économique mondiale de 1929. Sur le plan politique, les années 1930 vont connaître une exacerbation des revendications nationalistes avec, notamment, la création en mars 1934 du parti Néo-Destour à l'initiative d'un jeune médecin, le docteur Mahmoud Materi et de trois jeunes avocats, dont le futur leader, Habib Bourguiba. Les revendications vont susciter des réactions répressives de la part du pouvoir exercé par le résident général, Marcel Peyrouton (1933-1936). Ce climat de tension va se poursuivre sous son successeur, Armand Guillon (1936-1939) pour connaître son paroxysme en avril 1938 lors d'une grève générale dégénérant en émeute sanglante et conduisant à l'arrestation d'un grand nombre de militants nationalistes – dont Bourguiba – et à la proclamation de l'état de siège.

C'est au cours de cette même année, en 1938, que le docteur Ladjimi soumet sa candidature au concours de chef de service des hôpitaux de Tunis. Cette candidature – sans précédent pour un Tunisien – le projettera au-devant de la vie politique tant elle fut jugée audacieuse et, dès lors, semée d'obstacles par les autorités coloniales.

En effet, l'importance de l'enjeu n'échappait à personne : ni aux autorités

du Protectorat, ni à l'élite intellectuelle tunisienne, ni à la presse qui s'empara de la question.

En 1951, au terme de « douze années de lutte contre l'administration coloniale » selon sa propre expression, le docteur Rachad Ladjimi savoure enfin son succès en ravissant la première place au concours qui eut lieu à Paris devant un prestigieux jury présidé par le professeur Henri Gougerot et son agrégé, le professeur Robert Degos.

La première nomination d'un médecin tunisien aux plus hautes responsabilités sous le Protectorat français fera date. Reconnu comme doyen de la dermatologie tunisienne, ce parcours le désignera également comme un précurseur à l'aube de la médecine tunisienne.

En archivant de tels documents, le docteur Rachad Ladjimi aura, indéniablement, voulu perpétuer le souvenir et rendre hommage à ceux qui auront, peu ou prou, contribué à son parcours professionnel. Parmi eux, on peut citer A. Larivière, A. Cassar, L. Chatellier et M. Ben Salem.

À Paris, Larivière n'hésitera pas à répondre favorablement à l'annonce que son jeune confrère tunisien fit paraître au terme de ses études. Il l'accueillera, dès octobre 1935, dans son cabinet de consultation, sis au 30 boulevard Voltaire, pour une collaboration qui dura un an.

À Tunis, les docteurs Cassar et Chatellier se révéleront tour à tour de véritables mentors, n'hésitant pas à braver, même à défier les autorités coloniales pour faire accéder leur jeune collègue aux plus hautes responsabilités hospitalières.



Le docteur Ben Salem, quant à lui, prendra rendez-vous avec l'Histoire dès sa nomination à la tête du ministère de la santé en 1950 en modifiant les textes réglementaires pour lever le dernier obstacle à la candidature d'un médecin tunisien.

Ainsi, au-delà de l'ambition personnelle d'un jeune médecin, l'itinéraire du docteur Rachad Ladjimi s'inscrit dans l'Histoire du Mouvement National Tunisien, tant il s'agissait de relever le défi de l'accession des cadres tunisiens aux responsabilités auxquelles ils étaient en droit d'aspirer.

Pour ma part, j'ai tenté d'apporter l'éclairage nécessaire à la riche iconographie dont je dispose, sans y ajouter mon propre commentaire afin de laisser le champ libre aux historiens qui trouveront dans cet ouvrage matière à réflexion.

Adly Ladjimi

## **Bibliographie**

*La médecine en Tunisie (1881-1994)*. Zitouna, Mohamed Moncef. Tunis, Simpact 1994

*La mosaïque médicale de Tunisie (1800-1950)*. Moatti Lucien. Ed. Glyphe 2008

*Médecine et Médecins de Tunisie de 1902 à 1952*. Publié sous la direction des docteurs Raoul Dana, Maurice Uzan et Raymond Didier. Livre jubilaire de la Société Tunisienne des Sciences Médicales, Tunis, 1952.

*L'organisation sanitaire en Tunisie sous le Protectorat français (1881-1956). Un bilan ambigu et contrasté*. Gaumer Benoit. Québec, Presse Universitaire de Laval, 2006.

## Post-scriptum

**M**ON PÈRE, le docteur Rachad Ladjimi, nous a quitté dans sa 91<sup>e</sup> année, en décembre 1998, avec la discrétion qui aura constamment régi sa vie.

Une vie bien remplie, bien ordonnée, longuement vouée à la médecine, comme le souligna le ministre de la Santé en 1976 en mentionnant « les services éminents que Rachad Ladjimi a rendus au terme d'une carrière de plus de 40 ans à la Santé Publique. »

La rédaction de cet ouvrage n'a, à vrai dire, pas soulevé de réelles difficultés puisque le texte « trottait déjà dans ma tête » se nourrissant à la fois des confidences recueillies au fil des années auprès de mon père et des documents qu'il prit soin de me confier.

Eut-il aimé voir publier cet ouvrage ?

Pour l'avoir toujours entendu prôner la discrétion, cette question ne cessait de me tarauder à mesure que je progressais dans la rédaction du manuscrit.

En réalité, mon propos n'était pas celui de rédiger une biographie, encore moins un panégyrique que mon père aurait, sans doute, désapprouvé.

Cet ouvrage doit être plutôt lu comme un récit biographique n'ayant d'autre ambition que de vouloir transmettre et perpétuer la mémoire d'une époque dont Rachad Ladjimi fut, à la fois, l'acteur et le témoin, celle de « l'aube de la médecine tunisienne. »

De fait, au-delà de la vie socio-professionnelle de mon père, cet ouvrage relate un « morceau d'histoire » de la Tunisie.

### **Le temps du doute...**

Fallait-il livrer à la poussière ces boîtes d'archives qu'il me confia quelques mois avant de nous quitter ?

Fallait-il taire les responsabilités hospitalières qu'il assumait, tout au long des douze années (1938-1950) au cours desquelles l'administration coloniale

manœuvrait pour lui dénier le droit de présenter sa candidature au concours de chef de service ?

Fallait-il passer sous silence ce parcours audacieux qui le consacra comme le premier Tunisien à être nommé, sous le Protectorat, chef de service des Hôpitaux devant un jury parisien en 1950 ?

Fallait-il occulter l'émouvante empathie qu'il suscita auprès des docteurs A. Cassar et L. Chatellier, qui furent successivement ses mentors à l'hôpital Sadiki et Ernest Conseil ? L'un et l'autre, défiant le Résident Général, auront largement contribué à forger le parcours du futur doyen de la dermatologie tunisienne.

Fallait-il négliger de rappeler le rôle crucial du docteur Mohamed Ben Salem, qui dès sa nomination, en 1950, à la tête du ministère de la Santé et sur injonction du Souverain, modifia les textes réglementaires afin de permettre aux médecins tunisiens d'accéder aux plus hautes responsabilités ?

Fallait-il éclipser les responsabilités de Rachad Ladjimi quand il présida le

Syndicat des médecins tunisiens en 1945 et le brio avec lequel il s'acquitta de son mandat comme président de la Société tunisienne des sciences médicales en 1956 ?

Fallait-il rester dans l'ignorance de son engagement politique par son adhésion à l'Association des Étudiants Musulmans Nord Africains (AEMNA) et, surtout, en sa qualité de membre du bureau exécutif de la Société de Bienfaisance Musulmane « El Khayria El-Islamya » ?

Fallait-il laisser tomber dans l'oubli ce « morceau d'histoire » de la médecine tunisienne ?

### **Le temps de la conviction...**

Rares sont les auteurs, dit-on, qui échappent à cette phase de doute.

L'intérêt que manifesta Leila Ladjimi Sebâi à l'ébauche du manuscrit fut, à cet égard, déterminant.

Dès lors, pour moi, « l'envie » de publier se mua en « devoir » de publier...

**Adly Ladjimi**



# Index

## A, B

---

Azaiz Salah	127, 128, 149	Bey Mahmoud El Adel	22, 29
Bahram Mohamed	26, 29	Bey Mohamed Sadok	23, 26
Ben Ammar Tahar	62, 71	Bey Mohamed Lamine	27, 62, 87 95, 101, 109, 111
Ben Becher Sayda	123	Bey Moncef	27
Ben Cheikh Tawhida	78, 120 147, 148, 150, 165	Bey Mustapha	26
Ben Hamida Mongi	178	Binet Léon	107
Ben Miled Ahmed	40, 165	Bouhageb Ali	82-84, 93, 170
Ben Rais Hédi	19, 43, 43, 136	Bouquet Henri	127, 130-132, 134, 136
Ben Romdhane Mohamed	71	Bourguiba Habib	16, 21, 22, 27, 41 53, 84, 147, 151
Ben Rais Raja	27	Broc René	127, 129, 133, 134
Ben Salem Mohamed	16, 17 101, 104, 107, 182		
Ben Youssef Salah	22, 41-43	<b>C</b>	
Ben Slimane Slimane	166	Cassar Antoine	16, 57, 60, 62 63, 72, 84, 85, 98, 182
Benmussa Sion	120, 138, 140, 144, 150	Chadli Amor	179
Bey Ahmed Pacha II	22, 26, 27, 60, 170		

Cohen Hadria Elie 41, 66, 72, 83, 96, 98, 134  
Conseil Ernest 113, 137

## D

Dana Raoul 130  
Daoud Béchir 119  
Daoud-Gutmann Jacqueline 119  
Degos Robert 16, 60, 101  
Delbet Pierre 47  
Demirleau Jean 119, 120, 139, 147-150, 154  
Dinguizli Béchir 30  
Doss Nejib 161

## E, F

El Materi Mahmoud 16, 57, 84  
101, 107, 120, 126, 127  
134, 137-139, 147, 148, 152, 162  
Estéva Jean Pierre 169  
Fourati Ali 40, 120, 134

## G, H

Ghachem Mohamed 119  
Gharbi Mohamed Ridha 122, 123  
Gide André 82  
Gougerot Henri 16, 60-64, 67  
70-72, 83, 101, 104  
Guillon Armand 16, 96  
Gutmann René-Albert 119  
Haddad De Paz Charles 22

## K, L

Kabadou Mahmoud 22

Kamoun Mohamed Ridha 123, 157-161  
Khalfat Amor 156, 160  
Ladjimi Ali 20, 22, 23, 26, 27  
29, 71, 171  
Ladjimi Amor 27, 29, 31, 43  
Ladjimi Chems-Eddine 19, 20, 21, 29  
43, 87, 95, 100, 171  
Ladjimi Habib 26, 29, 30  
Ladjimi Hédi 19, 29-31  
Ladjimi Henany 19, 22, 29  
Ladjimi Mahmoud 29, 30  
Ladjimi Mohamed 19, 26  
27, 29, 40, 43  
Ladjimi Othman 27, 29, 30, 31  
Ladjimi Tahar 26, 27, 29-31  
Ladjimi Wannas (Ouanes) 22, 24-26, 29  
Lakhoua Mohamed (Hamadi) 156, 161

## M, N

Mabrouk Hédi 20  
Mami Abdel-Rahmen 40  
Mestiri Said 120  
Moatti Léon 119, 120, 134  
Mokaddem Sadok 112, 134  
139, 143, 146  
Nataf Roger 107, 120  
Nicolle Charles 43, 107, 113, 137  
Nouira Rafiaa 161

## P, R

Perillier Louis 101, 109, 111  
Peyrouton Marcel 16  
Pineau Christian 62  
Raffo Giuseppe 26, 29  
Rais Hédi 107, 120, 138, 148 150, 154

## S, T \_\_\_\_\_

Saheb Etaba Mounira	62, 68, 105
Saheb Etaba Mustapha	60, 61
Souissi Rafika	160, 161
Stamrad Mahmoud	40
Tlatli Mohamed	71
Tremsal Jean	131

## V, Z \_\_\_\_\_

Vaquez Henri	49
Zaouche Noureddine	20, 165
Zaouche Tahar	126, 127, 165